

Du crû

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vo vollià savai porquòi y'en a que n'ein ont mein, ye vè vo lo derè.

On païsan proutse dè la Brouie qu'avai prào d'enfants, martsivè trè ti su l'ao tsaussons po cein que y'avai grand teimps que l'avai fauta de preindrè lo cordagni ein dzornà.

Quand l'ont z'u tot cein que faut po fèrè l'ao solà, sont z'u queri lo quaque-pedze avoué sè z'ovrà po tot remettèrè à n'ao.

Apri dèdjonnà, ion sè met à copà d'ài z'im-pignè, on autr à fèrè d'ài legnus. La fenna, qu'ètai on bocon peignette et que sè demau-fiavè d'ài cordagni, volliavè sailli que devant po preindre ao curti cein que l'ài failli po son dinà, fà à l'orollie à son bouèbe, que caressivè lo tsat su lo fornet :

— Te fari atteichon que l'ài z'ècoffai ne rò-bant mein dè coei, reveindrà bintout.

Lo tatipote que voueivè trossà l'ài pointès d'ài fi su l'ài dzénà, et matchuilli lo fil po ne pas que prèvoloyant et que l'ài gravavè, que cein a durà prào grand teimps.

Quand la fenna revint à l'oto, lo bouèbo l'out fotemassi et l'ài criè tant que pào bramà :

— Mère, l'ài z'ècoffai n'ont rein robà dè coei, mà y z'ont tant mè medzi dè fil.

Adon, vo laissè peinsà lo resto, l'ont dècampà avoué l'ao z'utis, et l'est du adon que n'ont mein z'u dè solà po fourrà l'ài pi dedein.

T.

Un de nos lecteurs nous adresse les deux faits suivants dont il nous garantit l'authenticité.

La bonne équipe. — Deux ouvriers se présentent chez un propriétaire de vignes et demandent de l'ouvrage. Ils sont embauchés.

C'est le soir, ils soupent copieusement et s'en vont se coucher.

Le matin, de bonne heure, tout le monde est à la vigne.

Le propriétaire et le domestique ordinaire de la maison, bêche en mains, se mettent résolument au travail.

Les deux ouvriers en font autant. Au bout d'un moment, l'un de ceux-ci fait à son compagnon, avec un fort accent français :

— Dis donc, toè, y te faut bècher les corridors et moè je planterai les pieux.

Ce n'est pas du travail à la loupe. — Un ouvrier horloger, sans ouvrage et à bout de ressources, s'engage dernièrement chez un vigneron. Il faut bien vivre.

Le soleil était chaud et la bêche s'enfonçait difficilement dans le sol durci par suite du « provignage ».

N'en pouvant plus, notre horloger se retourne vers le propriétaire :

— Dites donc, patron, est-ce que vous avez piloté votre vigne ?

Ce n'est pas de la gnognotte! — Un négociant se présente chez un de nos présidents de tribunal.

— Que désirez-vous ? lui demande le magistrat.

— Je viens relativement à ma faillite, qui...

— Vous avez fait faillite ? répond le juge d'un ton brusque.

— Oui, Monsieur, de quinze cent mille francs.

— Ah ! très bien, donnez-vous la peine de vous asseoir, je vous prie.

Du crû. — Un petit garçon arrive en courant et appelle :

— Mère ! Mère !...

— Que veux-tu ?...

— Y a ces poisons d'abeilles qui ont rupé le miel et qui ont fôtu le camp !

Le bailli de Morges.

C'était au xviii^e siècle. Le bailli de Morges avait besoin de laquais. Il fait proposer la place au paveur Risold, qui l'accepte.

Quelque temps après, un avoyer de Berne étant mort, le beau-père du bailli de Morges se met sur les rangs. Le gendre joint son crédit à celui de son beau-père, espérant assurer ainsi le succès.

Pour être plus promptement renseigné du résultat de l'affaire, le bailli envoie à Berne son laquais, avec ordre de revenir aussitôt après l'élection.

En partant, Risold annonce à son maître qu'il espère fort lui apporter bientôt une heureuse nouvelle.

— Oui, oui, répond sa seigneurie, il deviendra avoyer, comme toi bailli de Morges.

— Eh bien, monsieur, ayez la bonté de vous en souvenir.

— Oui, je te promets que si mon beau-père est avoyer, tu seras bailli.

Le beau-père fut nommé avoyer. Désireux de tenir la parole donnée à son laquais, le bailli intéresse ses amis à son projet et fait entrer Risold dans les Deux-Cents.

Le premier bailliage que tire Risold est celui de Morges.

Il ne savait ni lire ni écrire. Son premier soin, en arrivant dans son château, est de faire venir son secrétaire baillival ; ils conviennent, en particulier, que lorsqu'on viendra demander le sceau d'un mandat, le bailli le renverra au greffe pour être visé. Alors, s'il peut être visé sans inconvénient, le secrétaire y mettra dans un coin une légère marque qui servira de règle au bailli. Lorsqu'il n'y aura pas de marque, le sceau sera refusé.

Comme le secrétaire baillival était un honnête homme, on fut très content du bailli Risold et de sa préfecture.

La première année, étant à Berne pour rendre ses comptes, Risold mit deux bourses sur la table. L'avoyer lui demanda ses livres. Risold répondit que « ne sachant ni lire ni écrire, il n'en avait point, mais qu'il avait soigné la portion de LL. EE. dans une des bourses et mis sa part dans l'autre ».

Le sénat se mit à compter les bourses. On trouva que, cette année, la part de LL. EE. était plus considérable que pendant les six ans des autres baillis.

Risold reçut de grands éloges, pour son exactitude ; on l'exhorta à continuer.

Il a fait un pavé qui a longtemps existé dans une des cours du château de Morges — peut-être existe-t-il encore ? Ce pavé est fait de petits cailloux du lac, plats, quoique roulés et posés de champ, avec compartiments.

Recette contre la chute des cheveux. — Faire un léger savonnage pour enlever les détritiques qui encrassent la tête ; sécher soigneusement cheveux et cuir chevelu avec des linges chauds, puis faire, tous les jours, une friction excitante avec le mélange suivant : teinture de romarin, baume de Fioravanti et alcool camphré, de chaque 50 grammes, rhum, 400 grammes. Mettre, de temps en temps, sur les cheveux, lorsqu'ils paraissent trop secs, un peu d'huile d'amandes douces ou un peu d'huile de ricin aromatisée.

Le toit de la cure.

L'autre jour, à Bressonnaz, la toiture d'un « pont de danse » s'est écroulée sur les charpentiers qui étaient en train de l'édifier. Personne, heureusement, n'a été tué, ni même très grièvement blessé.

Cet accident nous rappelle l'histoire de la cure de Longirod. Au xviii^e siècle, durant une nuit d'hiver, où le vent faisait rage, le pasteur de Longirod, blotti sous son édreton,

remerciait le Ciel de l'abri qu'il lui avait donné, quand soudain une rafale, plus violente que les précédentes, emporta le toit du presbytère.

A temps perdu. — David à l'assesseur est assis devant sa porte.

Passe M. le pasteur.

— Bonjour, David, comment ça va ?

— Co-ci, co-ça, mossieu le pasteur, tout à la douce.

— Dites-moi, mon cher, vous ne feriez pas mal de mettre un peu d'ordre dans vos « cour-tines » ; voyez donc qu'elles ont triste aspect.

— Vous avez raison, mossieu le pasteur. Oh ! bien, on ça fera à temps perdu, un dimanche, pendant le sermon.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les idées politiques de Benjamin Constant, par Edouard Rod. — Ames cévenoles Roman, par J. Hudry-Menos. (Seconde partie.) — La lumière, son rôle biologique et thérapeutique, par le Dr Robert Odier. — La Mandchourie avant la guerre, par A.-O. Sibiriakov. (Troisième et dernière partie.) — Nicolas Beets et Camera obscura, par J.-M. Duproix. (Quatrième partie.) — Histoire de la petite Mérette, Nouvelle, de Godfried Keller. — Russie et Japon, par Ed. Tallichet. — Chroniques parisiennes, allemandes, anglaises, russes, suisses, scientifiques et politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome XXXIV.

Bureau de la Bibliothèque universelle :
Place de la Louve 1, Lausanne (Suisse).

Toutes les veines. — Entre amies :

— Vous avez appris, ma chère, que le train a broyé Pierri Dari, dont la femme disait si souvent qu'il ne valait pas la corde pour le pendre.

— Oui, la voilà maintenant débarrassée de cette horreur d'homme.

Et puis, elle va toucher une forte indemnité de la Compagnie.

— Tous les bonheurs à la fois !

L'esprit de Cupidon. — Une jolie femme cause avec un de ses adorateurs.

— Depuis huit jours, dit-elle, je suis sur les épines.

— Je le crois bien... une rose !

Sincérité. — On complimentait un avocat sur l'éloquence qu'il avait déployée dans la défense d'un coupable.

— Ah ! dit-il, c'eût été bien autre chose si j'avais eu à soutenir l'accusation !

On demande l'auteur ? — L'auteur de l'amusante fantaisie « L'oncle Pierre et Sapho », que nous avons publiée dans notre dernier numéro, est *Gorgibus*, dont les « vaudoiseries » sont très connues et qui voulut bien écrire, pour notre Almanach de 1904, la désopilante boutade : « Le séroume guérisseur ». Le récit que nous avons donné samedi est extrait du recueil intitulé : « L'oncle Pierre ». On peut se procurer, au Bureau du Conteur, les ouvrages de *Gorgibus*.

La vogue. — La vogue est à Bel-Air, au *Kur-saal*, où tous les soirs se pressent de nombreuses personnes, cherchant un refuge contre la chaleur, les soucis ou l'ennui. Hier, vendredi, ont commencé les représentations de *Exercice de nuit*, pièce militaire, et *La recommandation*, un acte de Max Maurey, deux grands succès où Villaret est fort applaudi. De plus, *Deverdel*, un imitateur extraordinaire, dont les multiples transformations font la joie des spectateurs, puis un chansonnier, *André Gill*, qui nous vient en droite ligne de Montmartre, le pays du Chat-Noir, de joyeuse mémoire.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.